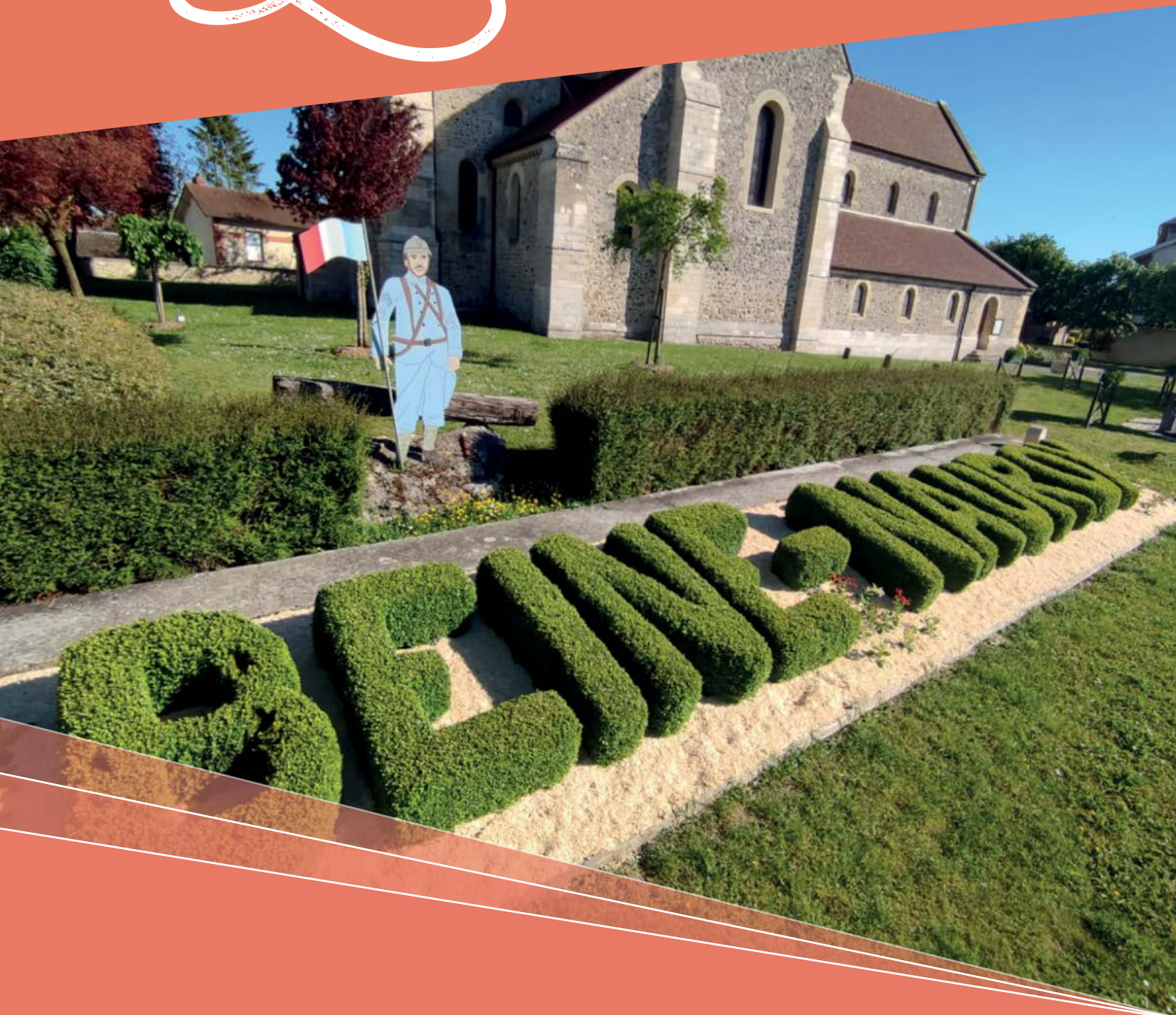


L'actu de Beine-Nauroy





ÉDITO 3

MA COMMUNE 4

Compte rendu du conseil municipal

Vie locale

Travaux aménagements

En images

DOSSIER 12

Petite enfance

ENVIRONNEMENT 14

Fête de la nature

Moustique tigre

BIBLIOTHÈQUE 15

JEUNESSE 17

Groupe scolaire

Les Marmousets

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS 18

ASSOC' 18

Centre d'Animation de Beine-Nauroy • CAB

Beine Brocante

Beine Culture et Sports • BCS

Les Amis de Nauroy

PORTRAIT 21

HISTORIQUE 22

AGENDA 23



Catherine de PRÉMONVILLE
2^{ème} adjointe
en charge de la solidarité

**Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous à la mairie
de Beine-Nauroy**

- Nous contacter -

Mairie de Beine-Nauroy
4, place de la Mairie
51490 Beine-Nauroy
☎ 03.26.03.27.63

✉ beinenauroy.mairie@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs,

Chers habitants,

Le contexte sanitaire que nous connaissons et subissons tous depuis de nombreux mois nous a empêchés de nous rencontrer.

Quelques bonnes nouvelles nous laissent entrevoir une éclaircie dans ces moments difficiles et nous pouvons enfin penser à ces retrouvailles.

Le 14 juillet nous semble un moment propice pour vous rencontrer autour du traditionnel feu d'artifice précédé d'un barbecue festif dans la cour de la salle Diakow. Un cinéma de plein air sera également proposé le 16 juillet.

Nous sortons doucement d'une période sombre dans laquelle il a fallu se serrer les coudes. Notre commune est riche d'une solidarité exemplaire entre voisins, l'entraide entre chacun s'est mise en place naturellement, les voisins ont veillé sur les plus fragiles et les plus dépendants pendant plus d'un an. Continuons à être vigilants et à prendre soin les uns des autres. Gardons de ces jours confinés les moments de partage et de bienveillance. Entrevoir le bout du tunnel doit nous inciter à poursuivre cette entraide commune.

Les membres du conseil municipal restent à votre écoute et au plus près de vos préoccupations. N'hésitez pas à prendre contact avec eux via le secrétariat de mairie.

La commune poursuit son programme d'amélioration de notre cadre de vie et de modernisation de ses instances : vote du budget 2021, nouveau logo et site internet, embellissement des espaces publics et verts, concertation des habitants sur le dossier de sécurisation routière, renforcement de la 4G, déploiement de la fibre ...

Les travaux de modernisation du petit parc et de rénovation des rues autour de la bibliothèque démarreront prochainement.

Notre marché hebdomadaire organisera désormais une animation mensuelle afin de dynamiser l'activité commerciale et le plaisir de se retrouver au cœur du village.

En attendant de reprendre tous une vie remplie de joie et de liberté, le conseil municipal vous souhaite de passer un très bel été .

Prenez bien soin de vous !

Catherine de PRÉMONVILLE

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 23 février 2021

1 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT POUR LE PROJET « AMENAGEMENT DE SECURITE ROUTIERE »

Vu l'audit technique réalisé et présenté aux membres du conseil municipal, où il a été constaté que de nombreux points du village soulèvent un sentiment d'insécurité, que le plan de circulation comporte des zones singulières, rendant ardue la compréhension des régimes de priorité ou des sens de circulation qui ne favorisent pas le respect des règles de police.

Considérant la volonté des élus de mener une politique active de prévention en matière de sécurité routière, en modernisant et sécurisant les espaces publics.

Considérant que l'objectif de cette opération est donc de réaliser des aménagements pour rendre plus aisée la compréhension du plan de circulation avec une logique d'itinéraires prioritaires et une signalisation homogène dans tout le village, de développer le volet accessibilité par l'implantation de garde-corps et de passages protégés tout en modernisant les équipements de mobiliers urbains.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière. L'ensemble des aménagements proposés amène un investissement prévisible de 119 145.50 € HT qui pourrait être financé à hauteur de 20 % par le Département soit 23 829.10 €.

2 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR LE PROJET « CONSTRUCTION ATELIER/CPI »

Vu l'engagement de la commune dans un projet de construction d'un nouveau bâtiment Atelier communal,

Considérant la nouvelle approche du dossier consistant à :

- Revoir la conception du bâtiment afin de ramener les coûts du bâtiment à hauteur des capacités financières de la commune
- Donner une vocation écologique aux constructions, améliorer la performance du bâtiment et rajouter des nouvelles fonctions plus vertueuses aux niveaux énergétique, environnemental et écologique. Créer une nouvelle entité autour du concept d'une serre éducative partagée dans le but d'une démarche pédagogique avec l'école.

Considérant le budget estimatif pour la mise en place de ces nouvelles fonctionnalités comportant les études, les travaux de la serre éducative et la partie écologique et verdissement, ainsi que les frais annexes tels que les réseaux divers, les concessionnaires, géomètre, assurances... d'un montant de 320 000 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la région au titre du dispositif climaxion pour le financement de l'équipement écologique du projet.

3 - DEBAT D'ORIENTATION SUR LES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

Vu l'état prévisionnel des investissements pour l'année 2021 présenté par Monsieur le maire, le conseil municipal prend acte de l'orientation budgétaire et après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les orientations budgétaires en vue de la préparation du budget primitif 2021.

4 - CHOIX D'UNE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE DE COMMUNICATION

Monsieur le maire indique que la commission communication a travaillé sur la nouvelle identité visuelle de la commune dans le but d'apporter une touche de modernité au précédent logo.

Mme Hattat Lola, présente au conseil municipal plusieurs ébauches et demande aux élus de définir la nouvelle identité visuelle de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte la nouvelle identité visuelle de la commune.

DIVERS

M. Laurent Lux présente le travail qu'il a réalisé sur le dossier de la téléphonie mobile. Orange a confirmé qu'il n'y a plus de défaillance sur ses infrastructures, Free utilisant le même réseau, il ne devrait plus y avoir de problèmes de réception d'un signal de niveau 4G.

Suite aux nombreux échanges, l'opérateur nous informe avoir fait des interventions sur son antenne installée à Berru. Des améliorations devraient être perceptibles en février. Il en est de même pour l'opérateur Bouygues Télécom, qui s'est donné comme objectif d'améliorer son signal pour le 28 février prochain.

Les clients des différents opérateurs sont invités à se rapprocher directement de leur opérateur en cas de problèmes complémentaires.

Suite aux problèmes de chauffage au groupe scolaire de Beine-Nauroy, un courrier explicatif et présentant des excuses a été envoyé aux parents d'élèves par la Présidente de la CUGR.

Mme de Prémonville présente le nouveau plan de déploiement des décorations de Noël.

Elle fait part également de l'installation prochaine d'une signalétique au cimetière pour identifier les différentes allées et carrés.

Concernant le marché ambulant, afin que chaque commerçant suive les mêmes règles d'utilisation de l'espace mis à leur disposition, une charte de fonctionnement a été signée.

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 12 avril 2021

1 – DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION 2020 ET RESULTAT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Marie-Dominique Beaudoin, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Romain Bonhomme, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par la comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

- 1 - Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (voir tableau A)
- 2 - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4 - Arrête les résultats,
- 5 - Décide de les affecter au compte de résultats

Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exercice 2020	647 961.18	1 370 153.51	76 207.87	95 893.95
Excédent de Financement			+	
			19 685.48	
Restes à réaliser DEPENSES			46 000.00	
			-	
Besoin total de financement			26 314.52	

2 – TAUX D'IMPOSITION

A compter de 2021, conformément à la loi 1479 de finance du 28 décembre 2019 pour 2020, les communes cessent de percevoir le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La délibération relative au vote des taux 2021 ne fixera donc pas de taux pour la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En contrepartie de cette suppression, les communes se voient transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, perçue sur leur territoire. Il convient de voter un taux égal à la somme des taux, communal et départemental, appliqués en 2020 sur le territoire de la commune, 11.64 % + 15.51 %. Le taux de référence de la taxe sur le foncier bâti pour 2021 est donc fixé à 27.15 % sans incidence pour le contribuable (à l'exception de la hausse nationale des valeurs locatives ou de toute modification suite à des travaux, aménagements...).

En revanche, les communes conservent le produit de la taxe d'habitation sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants...).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants :

- 1 – Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.15 % (11.64 % taux communal + 15.51% taux départemental)
- 2 – Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16.21 %

3 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à 13 voix pour et 2 abstentions, décide d'accorder pour l'année 2021 une subvention aux organismes suivants :

Intitulé	Vote 2021
ADMR - Beine-Nauroy	1 200
BCS	2 500
Société de musique La Champenoise	500
Les marmousets	17 400
Office Nationaldes Anciens Combattants (Collecte des bleuets)	50
Total	21 650

4 - SUBVENTION A LA MISSION LOCALE RURALE DU NORD MARN AIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de cotisation à 1 euro par habitant.

5 – BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 2 145 877.81 €, Soit :

- 1 441 386.81 euros pour la section de fonctionnement et
- 704 491.00 euros pour la section d'investissement.

6 – TAXE SUR LES DECHETS STOCKES

Selon la loi de finances de 2006 modifiée qui a instauré une taxe sur les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés, le conseil municipal décide d'appliquer le tarif plafonné à 1.50 € la tonne entrant dans l'installation.

7 – COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS : PROGRAMMATION PLURIANNUELLE VOIRIE – DELIBERATION D'INTENTION

Considérant que dans le cadre de la programmation des travaux de voirie de la Communauté urbaine du Grand Reims, il appartient à la commune de signifier à cette dernière les besoins en matière de voirie à inscrire au prochain programme pluriannuel communautaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire les besoins priorités suivants :

N°1 : Rues Saint Rémy et Mouchery

N°2 : Rues de la Maladrerie et Huguet

N°3 : Route de Milan

N°4 : Rue du Château

N°5 : Rues Gillet et des Seigneurs

8 – PARTICIPATION AU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

GERONTOLOGIQUE DU NORD REMOIS (C.L.I.C)

Considérant que la convention triennale passée avec le CLIC arrive à expiration,

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de cotisation à 1 euro par habitant.

9 – CREATION D'UN POSTE SAISONNIER

Le conseil municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois allant du 1er juillet 2021 au 31 août 2021 inclus.

10 – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN NOUVEAU BAIL AVEC ORANGE

Cette délibération est reportée à une prochaine réunion dans l'attente des discussions avec l'opérateur sur l'amélioration de la qualité du service 4G.

11 – CHOIX DU NOM DU PETIT PARC

Cette délibération est reportée à un prochain Conseil Municipal.

12 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ENTRETIEN D'UN TERRAIN COMMUNAL

Un administré, domicilié rue de la Villette à Beine-Nauroy, demande l'autorisation d'aménager à ses frais une clôture sur la parcelle cadastrée G 123 appartenant à la commune, sur une longueur d'environ 23 m et sur une largeur de 2 m, le long de sa propriété.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder cette autorisation par convention, stipulant notamment que cette parcelle restera propriété communale et à condition qu'elle reste accessible à tout moment (passage du réseau d'eau pluviale).

DIVERS

Le CCAS va créer un comité de pilotage pour réaliser un « Chantier Jeunes » sur le site de Nauroy.

Ce projet a pour objectifs de mettre en place une action participative, citoyenne et patrimoniale pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans. Il sera piloté par Madame Isabelle Quartier avec une composition élargie de bénévoles, élus, associations....

Le CCAS envisage d'ouvrir une partie de ses actions au domaine culturel. Selon les possibilités, un cinéma de plein air est à l'étude.

Une enquête est en cours (du 06 au 30 avril) organisée par la communauté urbaine du Grand Reims, auprès des élus et des habitants, pour construire le projet de territoire Grand Reims 2030. Chacun est invité à se rendre sur le site www.grandreims.fr pour y participer.

Monsieur le maire remercie la commission communication pour la réactivité et le travail fournis concernant le nouveau site internet de la commune. La commission d'appel d'offre se prononcera sur le choix de l'entreprise retenue mardi 13 avril, objectif de mise en ligne du site web en juin.

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 10 mai 2021

1 – CHOIX DU NOM DU PETIT PARC

Monsieur le maire expose que le petit parc dans le centre du village est en cours de rénovation et qu'il convient de lui attribuer un nom.

Mme de Prémonville, adjointe au maire, chargée d'étudier les différentes suggestions, propose les noms de :

- Parc du Tilleul
- Jardin de la bibliothèque
- Parc du Moulin

Le conseil municipal, à 8 voix pour, adopte le nom de Parc du Tilleul parce qu'en 1989, pour le bicentenaire de la révolution française, un tilleul a été planté dans le petit parc par le maire Jean Portevin avec les enfants de l'école pour la commémoration de cet événement historique.

2 – FONDS DE CONCOURS VOIRIES

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims va entreprendre les travaux de requalification du secteur des écoles (rue des Ecoles, rue des Cossons, rue du Moulin et ruelle du Moulin) à Beine-Nauroy dont le montant total est estimé à 302 500 € HT.

A cette occasion, la commune a souhaité la mise en œuvre de matériaux plus esthétiques, au titre de l'embellissement, à savoir :

- La mise en place de pavés GIRPAV pour les entrées charretières,
- La mise en place de pavés GIRPAV 3 rangs en descente d'eau.

L'estimation du surcoût lié à cette opération s'élève donc à 5 900 € HT dont la commune assurera le financement par versement d'un fonds de concours au profit de la Communauté urbaine.

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'engage à verser à la Communauté urbaine un fonds de concours pour embellissement correspondant au surcoût réel engagé par la Communauté urbaine du Grand Reims. Ce montant est estimé à la somme de 5 900 € HT et autorise le maire à signer la convention.

3 – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN NOUVEAU BAIL AVEC ORANGE

La Société Orange, dans le cadre de son activité d'opérateur de communications, a procédé pour l'exploitation de ses réseaux à l'implantation d'équipements techniques sur le terrain appartenant à la commune de Beine-Nauroy sis : Lieu-dit « Chanterenne », section ZS 48,

La commune a conclu avec la société Orange France, un bail en date du 15 décembre 2011 et un avenant n°1 en date du 11 décembre 2018,

Considérant qu'il convient de résilier par anticipation ce bail à compter du 14 décembre 2021 et d'en conclure un nouveau afin de permettre à Orange France de bénéficier d'emplacements d'une surface de 60 m² destinés à mettre en place les équipements techniques nécessaires à son activité d'exploitant de systèmes de communications électroniques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de résilier par anticipation le bail à compter du 14 décembre 2021 et autorise le maire à signer le nouveau bail.

4 – SECURITE ROUTIERE : VALIDATION DU PROJET

M. le maire fait un point d'avancement du projet de sécurisation routière :

Un courrier de concertation en date du 12 avril 2021 a été adressé aux habitants pour avis et compléments au diagnostic réalisé. M. le Maire remercie l'ensemble des habitants qui se sont prononcés sur ce projet.

Il ressort des informations communiquées par les riverains 2 problèmes majeurs :

1- Sentiment de vitesse excessive en certains points du village, particulièrement en entrée depuis les RD et la zone centrale du village

2- Des stationnements parasites qui gênent le fonctionnement normal des cheminements piétons et la visibilité depuis la voirie et les carrefours.

Le 1^{er} mai, 2 réunions ont eu lieu avec les riverains concernés et les élus, route d'Époye et Route de Nogent, 2 routes départementales.

Pour la Route de Nogent, il est constaté une augmentation du trafic dû au nouveau giratoire sur la route 944 et la zone de la Croix Blandin, une partie du trafic est redirigée vers Beine-Nauroy. Le caractère accidentogène du carrefour avec la rue de la Maladrerie s'en trouve renforcé et nécessite d'améliorer l'aménagement sur ce carrefour.

Pour la Route d'Époye, un cheminement piéton sera réalisé, des aménagements complémentaires sur cette zone 30 seront rediscutés avec le Conseil Départemental pour trouver une solution de compromis entre réduction de vitesse et gêne sonores pour les riverains. Un rendez-vous est pris avec le Conseil Départemental dès le mois de juin.

Cette réunion permettra d'alerter également sur l'état de dégradation très avancé de la couche de roulement de l'avenue des Monts de Champagne et sur l'anneau du giratoire. La vétusté de ces chaussées empêche la possibilité de réaliser dès à présent des aménagements de sécurisation.

La première série d'aménagements devrait commencer d'ici le mois de septembre (pour les marquages au sol et les équipements routiers de sécurisation). Les autres travaux sont dépendants des derniers arbitrages avec le CD51. Ils feront l'objet d'une seconde tranche de travaux.

Les nouveaux radars pédagogiques installés seront équipés de mémoires de stockage afin de disposer de données factuelles sur les vitesses mesurées et d'observer l'évolution des comportements dans le temps. Ces données serviront d'outils d'aide à la décision pour la suite des aménagements.

DIVERS

Festivités à venir :

Le 21 juin : fête de la musique

Le 13 juillet : feu d'artifice, retraite aux flambeaux, barbecue, bal des pompiers avec buvette

Le 14 juillet : cérémonie officielle

Le 16 juillet : cinéma en plein air

Mme Murias fait part du non enlèvement des poubelles sur le parking communal entre l'entreprise M2L et Euro-Négoce. Une demande sera faite aux services de ramassage des ordures ménagères.

Le CD51 envisage des travaux routiers sur la route du Camp de Moronvilliers qui entraîneront sa fermeture pendant près de 2 mois. M. Verzeaux demande quelles modalités de circulation sont envisageables malgré ces travaux. Une demande d'informations sera faite auprès de la CIP de Pontfaverger pour connaître les mesures de circulation et d'accès envisagées pendant ces travaux.

M. le maire informe le conseil municipal de la mutation d'un agent administratif et de l'organisation d'un recrutement pour son remplacement.



- Etat civil -

Naissance

Robin LEPRÊTRE
né le 21 février 2021



Nouveau logo
pour Beine-Nauroy

Don de sang - MERCI à TOUS pour votre don



La 1^{ère} collecte de sang organisée à Beine-Nauroy a connu un franc succès. Vous êtes 57 à avoir participé dont 16 nouveaux donneurs.

En offrant de votre temps et de votre personne, vous nous avez aidés à sauver des vies !

Merci aussi à l'équipe de l'EFS pour leur professionnalisme et leur bonne humeur. Bravo !

Rendez-vous sur le site www.dondesang.efs.sante.fr pour connaître les prochaines dates de collectes qui auront lieu dans notre région.

Prochaines dates dans notre commune :
mardi 6 juillet, mercredi 10 novembre 2021
et mercredi 30 mars 2022.



Arrivée de la fibre

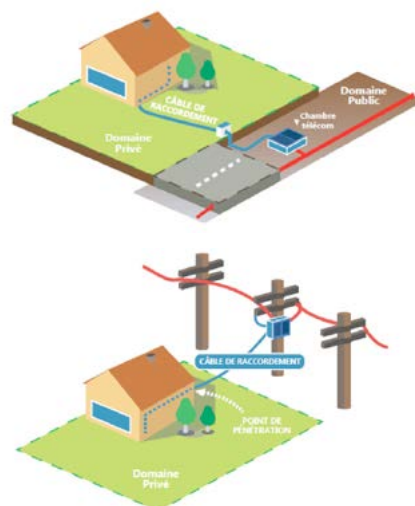
La région Grand Est a missionné la société LOSANGE pour déployer un réseau public de fibre pendant plus de 5 ans (soit 57 000 km de fibre à poser).

Bien que la pandémie COVID ait perturbé les travaux de déploiement, principalement lors du premier confinement en 2020, le constructeur s'engage à terminer le déploiement en région pour le 31 décembre 2022.

Les délais peuvent sembler longs mais il faut savoir que la fibre est implantée sur le réseau actuel (qu'il soit souterrain ou aérien). Et comme ce réseau a plus de 30 ans, il est parfois difficile de rapprocher les données théoriques sur papier et celle de la réalité du terrain. De plus, il y a un délai de conseil pour le concessionnaire entre la fin de chantier et l'ouverture commerciale.

A Beine-Nauroy, les travaux de maillage ont été réalisés par la société MANEO et sont en voie d'achèvement. Ce qui nous laisse espérer une ouverture du service pour la fin de cette année.

Dès lors que la société LOSANGE aura réceptionné techniquement la fibre, elle nous informera de la possibilité d'avoir un débit internet via la fibre. Chaque particulier pourra alors souscrire un forfait approprié auprès d'une liste de fournisseurs d'accès internet. C'est avec un des techniciens de ce fournisseur choisi que le particulier finalisera le raccordement final et opérationnel.



Conseils préalables (la mairie se tient à disposition si nécessaire) :

- Pour être éligible, il y a une obligation d'avoir une adresse complète et à jour (n° et voie / lieu). La société LOSANGE utilise la base des « Adresses Nationales » et le relevé des boîtes aux lettres. Attention, la société LOSANGE ne vérifie pas l'exactitude des informations.
- Avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur). A défaut, l'opérateur que vous choisirez pourra vous proposer ses services pour moderniser votre raccordement privé vers le réseau public.

Travaux Parc du Tilleul

La commune va réaliser un programme d'embellissement du parc de jeux, nouvellement nommé le « Parc du Tilleul », situé derrière la bibliothèque.

L'objectif des aménagements est de compléter l'offre avec l'installation de nouvelles structures de jeux et désormais une zone spécifique avec des agrès adaptés aux plus jeunes.

Les travaux permettront de rénover et de créer des espaces ludiques supplémentaires, de permettre aux parents de patienter dans des conditions plus conviviales, de rénover l'ensemble de l'éclairage public et de moderniser les accès.

Les travaux débuteront en septembre, pour un budget de 70 000€. Pendant une partie de ces travaux, le parc sera fermé au public. Les informations sur les dates précises de fermeture vous seront communiquées prochainement.

**Réaménagement de jeux au Parc Communal
Commune de BEINE-NAUROY**

1- La balançoire nid d'oiseaux
2- Le tape-fesses
3- 2 bancs
4- Le tracteur et la remorque
5- Le panneau d'informations
6- Le tableau
7- La table et bancs
8- La table et bancs échecs
9- La structure d'équilibre (3 éléments)
10- La structure d'équilibre (3 éléments)
11- La structure d'équilibre (3 éléments)
12- La structure d'équilibre (3 éléments)
13- 2 tables snack 2 places

Aire de jeux des 1 à 3 ans

En bois de robinier
HQE
Haute qualité environnementale



Fleurissement

Cette année, c'est en comité restreint que le fleurissement du village a eu lieu.

Un grand merci aux habitants bénévoles de s'occuper chacun du fleurissement de leur quartier.

Leurs efforts ajoutés au travail des agents communaux ne rendent que plus beaux nos espaces fleuris.

Fleurissez-vous la vie !

Réfections voiries

Dans le cadre de son programme d'entretien des réseaux à Beine-Nauroy, le Grand Reims va entamer des travaux de requalification de chaussées, d'assainissement et d'eau potable des rues suivantes :

- Rue des Cossons
- Rue des Écoles
- Rue du Moulin
- Ruelle du Moulin

Les travaux se dérouleront de juillet à décembre 2021, pour un budget de 700 000€.

L'importance des travaux entraînera des fermetures partielles et alternées des rues pendant certaines périodes du chantier.

Dès que les entreprises auront été recrutées par le Grand Reims, une réunion de présentation des travaux sera organisée pour permettre aux riverains de disposer des informations sur les conditions de circulation et d'accès.

Plusieurs mesures d'organisation ont d'ores et déjà été prévues : déménagement du marché sur le site des ateliers municipaux, parking du cabinet médical relocalisé place de la mairie, adaptation des livraisons et des accès boulangerie..

Votre correspondant au sein de la mairie pendant ce chantier sera : M. Jean-Paul Hattat

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée.



Cimetière : Espace funéraire

En 2011, un espace funéraire a été créé dans le cimetière de Beine-Nauroy avec le déplacement du columbarium et la mise en place d'un jardin du souvenir, destiné à recueillir les cendres de défunts.

La vasque permettant la dispersion des cendres étant vieillissante, la commune a fait l'acquisition d'une nouvelle vasque en granit rose, en harmonie avec l'espace.

Coût de l'opération : 1064.40 euros TTC

Nouvelle coiffeuse entrepreneuse

Dorothee

Coiffeuse visagiste mixte à domicile

☎ 06 45 47 97 43 - 📱 Dorothee coiffeuse à domicile

Pâques 2021



Commémoration - Samedi 8 mai 2021



Les assistantes maternelles de Beine-Nauroy

Toujours souriantes et pleines de tendresse pour les enfants qu'elles accueillent, voici les super nounous de notre village :



Nadia Brasco
alias Nounou
pour ses "p'tits chouchous",
est assistante maternelle
depuis 27 ans
et peut accueillir 4 enfants.
Il reste une place disponible
pour un bébé.
☎ 03-26-03-27-38



Anne Lopez
alias Tata Anne
pour ses "doudous",
est assistante maternelle
depuis 3 ans et demi
et peut accueillir 3 enfants
(0 à 18 ans).
Elle accueille un bébé
et un scolarisé en ce moment.
☎ 06-80-06-08-75



Christine Vanthuynne
alias Tata pour "ses bibiches",
est assistante maternelle
depuis 15 ans maintenant.

Estelle Lemaire
Peut accueillir 4 enfants
☎ 06-09-91-21-58



Vanessa Vanlommel
alias Tatie pour ses "petits lapins"
est nounou à Beine-Nauroy
depuis 11 ans.
Elle peut accueillir 4 enfants,
3 bébés et un enfant scolarisé.
Une place sera disponible
pour un bébé dès septembre 2021.
☎ 03-26-08-94-36
☎ 06-13-01-05-85

Relais Assitantes Maternelles



Elles sont reconnaissables avec leurs poussettes doubles voire triples, elles ont connu bon nombre d'habitants de Beine-Nauroy en « culotte-courte », beaucoup d'entre elles ont aujourd'hui l'âge de la retraite et d'ici quelques années, elles ne seront plus en nombre suffisant pour satisfaire les besoins de garde des parents.

Connaissez-vous vraiment ce professionnel dont tant de parents ont besoin ?

Fruit d'une vocation ou d'une reconversion professionnelle,

l'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille à son domicile les enfants confiés par leurs parents moyennant une rémunération.

Au quotidien...

L'assistant maternel organise son quotidien en fonction du rythme des enfants. Il répond à leurs besoins (éveil, soins, affection), instaure un cadre sécurisant, assure confort et bien-être aux enfants. Travailler chez soi offre des avantages non-négligeables à ce métier : liberté d'organisation de travail, le choix des plages horaires, mais aussi des employeurs.

Devenir assistant maternel...

Pour exercer la profession, il n'y a pas de diplôme requis ni de condition d'âge. Néanmoins, comme tous les métiers qui touchent à la petite enfance, il ne suffit pas d'aimer les enfants pour être un bon professionnel. L'agrément d'assistant maternel est accordé par la PMI* qui garantit aux parents l'existence de conditions de garde satisfaisantes pour la santé, la sécurité et l'éveil de leur enfant.

De nombreuses qualités sont nécessaires telles que la patience, la bienveillance ou encore la flexibilité pour exercer ce métier. Il faut également être capable de travailler de façon autonome, faire preuve d'un bon relationnel avec les parents et savoir s'adapter afin de prendre en compte l'individualité de chaque enfant accueilli. La profession d'assistant maternel a ses bons et ses mauvais côtés comme n'importe quelle profession et nécessite une grande motivation. Mais participer à l'éducation de petits enfants et occuper une place importante dans leur cœur sont extrêmement gratifiants.

Pour plus de renseignements

De manière régulière, la PMI à Witry-Lès-Reims propose des réunions d'informations sur le métier. La prochaine est programmée au 08 mars 2021.

Beine-Nauroy bénéficie aussi des services du RAM**, service public de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Sarah Peudpiece reçoit sur rendez-vous les personnes qui sont intéressées par ce beau métier.

Partenaires clés de l'assistant maternel

*La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est le service du conseil départemental qui agréé les assistants maternels tous les 5 ans.

**Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des assistants maternels, des parents mais aussi des gardes d'enfants à domicile

Quelques chiffres-clés sur le métier :

4 enfants maximum accueillis simultanément
120h de formation obligatoire au début de carrière
58h de formation possible par année
1 atelier d'éveil organisé par le RAM chaque mois à Beine-Nauroy

A l'aube de sa retraite, nous avons posé des questions à Christine Vanthuyne...

Pourquoi avoir choisi ce métier et pas un autre ?

C'est la vie qui a choisi pour moi. A 47 ans, après avoir élevé mes 3 enfants, j'étais trop vieille pour le monde du travail. J'ai poursuivi la même activité, m'occuper d'enfants, car je me sentais bien avec eux et pour que les mamans n'interrompent pas leur activité professionnelle comme j'ai dû le faire.

Quelles sont selon vous les qualités qu'un(e) assistant(e) maternel(le) doit avoir ?

Je ne suis qu'une étape, un tremplin pour le devenir des enfants. Ils doivent grandir, s'épanouir, se préparer à l'école dans la bienveillance, la tendresse, le calme...

Pour cela, il faut écouter, observer, se questionner, suivre les envies et l'évolution de l'enfant, être créative pour proposer des activités qui intéressent l'enfant, dialoguer, éduquer, être patiente, ne pas se décourager et recommencer inlassablement...

Bien sûr, je cadre les enfants, quand je promets quelque chose (en positif ou négatif) je le fais toujours.

Ne pas oublier l'hygiène, la diététique, de s'informer et s'adapter

aux nouvelles méthodes et théories, connaître les lois sociales. Quant aux familles, tenir compte de leurs attentes et la discrétion s'impose.

En résumé j'ai « un cœur gros comme ça » et je fais tout mon possible pour que ma petite troupe et moi vivions en harmonie.

Quel est votre plus beau souvenir ?

Je n'ai pas de plus beau souvenir, mais plein de petits bonheurs du quotidien, un éclat de rire, une complicité, de l'humour, des câlins, une expression, une discussion TRÈS sérieuse.

J'ai des souvenirs liés à chaque enfant.

Si vous aviez une baguette magique que changeriez-vous ?

RIEN, un espoir, garder un lien avec ces enfants lorsqu'ils seront devenus adultes. Que mon métier soit considéré et reconnu à sa juste valeur.

*Un grand merci
à toutes les « nounous »
d'hier et d'aujourd'hui*



Micro-crèche « Bulles et Rêves »

La micro-crèche « Bulles et Rêves » est une structure de statut privé située rue Saint Rémy dans la cour du groupe scolaire.

Ouverte depuis Septembre 2018, elle accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h à 19h.

Ces horaires peuvent être modifiés chaque année en fonction des besoins des familles.

C'est un lieu convivial et familial pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants simultanément âgés de 10 semaines à 4 ans.

Trois types d'accueils y sont proposés :

- Accueil régulier.
- Accueil occasionnel.
- Accueil d'urgence.

Le personnel est composé de la directrice Mme Gobert et de 4 personnes encadrantes.

Afin d'accueillir les enfants, l'équipe tient compte de l'âge, du développement psychomoteur, du rythme et surtout des envies de chaque enfant. En effet, la journée est rythmée par le temps d'accueil, les soins, le repas et les siestes. Entre chaque moment clé de la journée, l'équipe propose des activités diverses et variées (jeux libres, activités semi-dirigées, balades, activités sensorielles, sortie dans le jardin...).

L'enfant prend part à ces activités proposées selon ses envies.

Des temps conviviaux avec les familles sont proposés :

- La semaine de la petite enfance.
- Le goûter de Noël et de fin d'année.
- Des temps de réunion : Individuels ou collectifs, nous y abordons le projet pédagogique de la micro-crèche.



Partenariats avec la micro-crèche :

- Service de restauration API : Les repas nous sont livrés chaque jour et sont réchauffés à la micro-crèche.
- Bibliothèque municipale : Participation aux ateliers « BB lecteurs » organisés à la bibliothèque. Jenny vient lire des histoires aux enfants dans la structure et nous empruntons des livres tous les mois
- Ferme pédagogique itinérante « Les ZanibuLons » : Une fois par an
- Participation à l'atelier jardinage en partenariat avec l'école

Cette année, de nouvelles activités sont proposées :

- Marionnettes et découverte de nouveaux instruments de musique (boîte à tonnerre, piano à pouce).
- Carnaval ponctuée par différentes activités notamment l'atelier « beignets au four » où toute l'équipe et les enfants se sont déguisés pour l'occasion.
- Atelier cuisine où les enfants réalisent des gâteaux à chaque anniversaire. Lina et Isaac ont fêté leurs 3 ans, tandis que Max, lui, a soufflé sa première bougie. Ils étaient tous contents de déballer leurs cadeaux.

Les premiers beaux jours du printemps nous ont permis de sortir profiter du jardin et du parc de Beine-Nauroy.



Les inscriptions pour septembre 2021 sont ouvertes, vous pouvez nous contacter dès à présent

Contact

☎ 06.13.19.40.50 - ☎ 09.73.52.85.23

✉ beine-nauroy@bullesetreves.com



Fête de la Nature à Nauroy - 22 et 23 mai 2021

Parallèlement à leur engagement pour faire revivre le village détruit, « Les Amis de Nauroy et de l'Eglise de Beine » partagent avec les élèves de l'Ecole de Beine-Nauroy la protection de la biodiversité installée à Nauroy depuis plus de 100 ans (1^{ère} guerre mondiale).

Cette année, ils ont participé à la fête de la nature afin de sensibiliser la population et les jeunes générations, à travers des ateliers et des visites découverte de la faune et la flore et la création d'une aire de découverte.

Les très nombreux visiteurs ont apprécié la rencontre avec les bénévoles, les enfants, les autres promeneurs, la visite de madame la députée, monsieur le maire et ses conseillers.

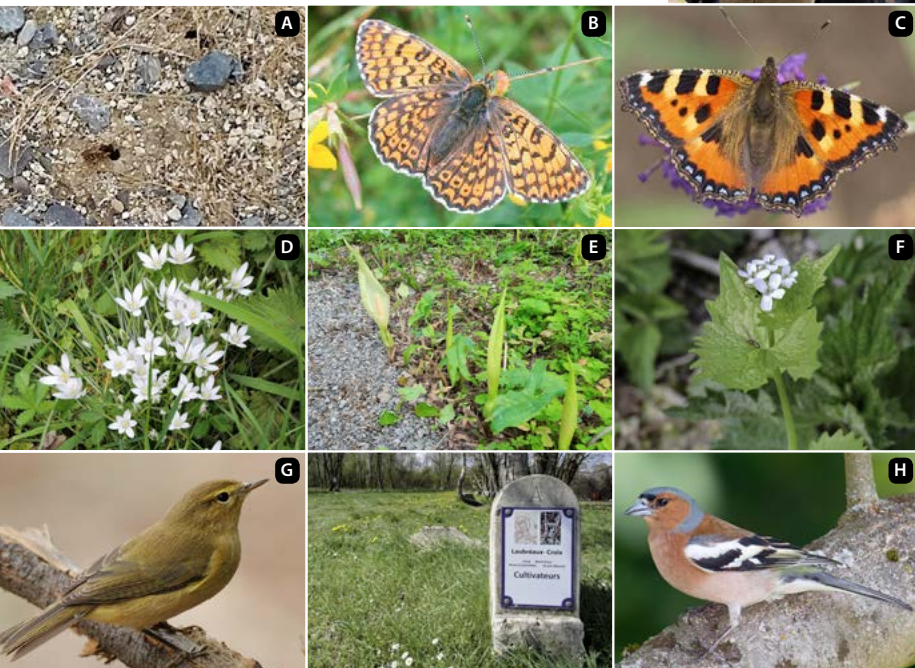
*Merci
à tous les bénévoles...*



Les visiteurs ont découvert les innombrables insectes, les fleurs de saison, les arbres remarquables, les chants des oiseaux, le patrimoine végétal et animal mais aussi le patrimoine du village détruit de Nauroy.

- A** Abeille sauvage « Halictidé »
- B** « Mélitée du plantain »
- C** « Petite tortue »
- D** « Ornithogale »
- E** « Arum d'Italie »
- F** « Alliaire »
- G** « Pouillot véloce »
- H** « Pinson des arbres »

Ce fut un magnifique week-end de rencontres et de partages. Merci à tous.



Surveillance entomologique du moustique tigre

Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les départements sont maintenant concernés par la surveillance entomologique du moustique tigre (*aedes albopictus*), qu'il y soit implanté ou non.

L'ARS exerce désormais ces missions de surveillance prévues réglementairement par le décret du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles.

Pour répondre à cet objectif, l'ARS Grand-Est a retenu le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche (LDAR 02 basé à Laon) pour le département de la Marne à la suite d'une procédure de marché public.

La surveillance entomologique repose sur deux piliers que sont :

- la mise en place d'un réseau de pièges pondoires, installés dans différentes communes de la région.
- l'analyse des signalements de particuliers. Concernant les signalements citoyens, il faut utiliser exclusivement la plateforme www.signalement-moustique.fr.

En mars dernier, découverte du Pop Fab, prêté par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDM).
Création en tout genre avec les imprimantes 3D qui ont tourné à plein régime !



Vendredi 11 juin, reprise des spectacles avec le serpent à fenêtres par Françoise Bobe.
Afin de respecter les mesures sanitaires, le spectacle a dû être relocalisé à la salle polyvalente.

...
Cet été,
venez découvrir
l'exposition
du club photo
BCS
...



La bibliothèque
fera sa rentrée
en septembre
avec
l'illustratrice Csil

Du 14 septembre au 22 octobre

Exposition Csil

Mardi 7 septembre et mardi 5 octobre

BB lecteurs spécial

Mercredi 15 septembre

Ateliers et dédicace proposés par Csil

10h-12h **Je ne veux pas y aller**

Création d'un petit tote bag par participant

14h-16h30 **Sans ailes**

Création d'un petit univers autour de l'album.

16h30-17h30 **Séance de dédicace**

Du 1^{er} au 30 septembre

Ma maison dans l'arbre

Colorie, découpe et accroche ta maison dans l'arbre

Du 16 septembre au 22 octobre

Laisse filer ton imagination

Choisis ton personnage et colorie-le en fonction de ton envie, de ton humeur !

En partenariat avec la BDM

- Coups de cœur -



Au revoir maître Valentin !

En novembre 2020, les enfants de la classe de MS et GS ont dit au revoir à leur maîtresse qui est partie en congé maternité pour donner naissance à une belle petite fille.

Les élèves ont alors passé la moitié de leur année scolaire avec le remplaçant maître Valentin... une belle découverte ! Un enseignant proche de ses élèves, à l'écoute et communiquant avec les familles. Les enfants ont pu apprendre différentes comptines, faire des activités manuelles riches et variées... des semaines remplies d'apprentissages et de découvertes. En mars dernier, c'est avec beaucoup d'émotions que les enfants et les parents lui ont dit au revoir ! Nous lui souhaitons une très belle continuité dans sa vie d'enseignant.

Application ONE

L'école de Beine-Nauroy s'est dotée de l'application ONE pour faciliter la communication avec les familles. En effet, chaque enseignant dispose d'un espace sur lequel il peut poster des photos, des vidéos, du texte... Tous ces éléments sont alors visibles par les familles via un identifiant et un mot de passe. Cette application a été mise en place pour faciliter les interactions notamment pendant les périodes d'école à la maison.



Un jardin et un potager à l'école

L'école de Beine-Nauroy dispose dorénavant de son propre jardin et potager. C'est à l'arrière des classes et à l'abri du vent que les élèves de maternelle et primaire peuvent observer l'espace de biodiversité ainsi que le cycle de vie des plantes, des fruits et des légumes. Ce jardin est partagé avec l'ensemble des classes de l'école. Il dispose d'un espace non tondu pour le développement de la biodiversité et des plantes, d'un poirier et de plusieurs bacs de plantations.

Pour le démarrage de ce beau projet, l'équipe enseignante a fait appel à Betty, animatrice au parc naturel de la Montagne de Reims. Elle est intervenue à plusieurs reprises au sein des classes en présentant différents ateliers aux enfants autour du potager. Ainsi, les enfants ont pu découvrir les 2 techniques de plantation des semis : la technique « en sillon » où une simple petite tranchée est faite dans la terre à l'aide d'une serpette et les graines y sont déposées en respectant quelques centimètres d'espacement ; la technique « en poquet » où des petits trous sont faits dans la terre pour y mettre les semis.

Qu'est-ce qu'une Aire Terrestre Educative (ATE) ?

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves. C'est ainsi que Monsieur Gaudry a développé ce projet avec sa classe de CM en utilisant un petit espace sur le site de Nauroy. Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative de cette zone par les classes de CE et CM de l'école dont les grands objectifs sont les suivants :

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature.

Encore un très beau projet pour l'école de Beine-Nauroy en partenariat avec l'association des Amis de Nauroy et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).





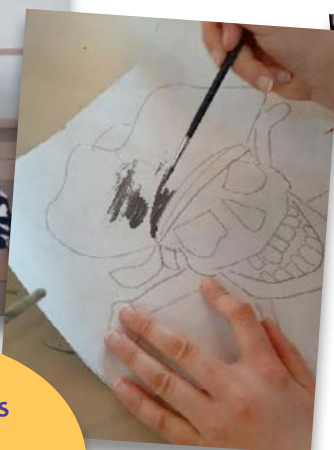
Un début d'année bien rempli !

Les enfants ont commencé l'année en abordant les sciences de manière ludique et créative avec entre autres la réalisation d'un jeu d'adresse électrique, un atelier de découverte du stylo 3D en partenariat avec la bibliothèque de Beine-Nauroy.

Les enfants ont ensuite embarqué dans le Pôle Express et fait la connaissance du conducteur un peu loufoque au cours d'un escape game. La suite de l'aventure les a menés tout droit au pays imaginaire avec de nombreuses activités manuelles très appréciées des enfants (Attrape rêves, maisonnette de fées, kit de pirate...).

Tintin et Milou ont rendu visite aux enfants pour la dernière période de l'année scolaire avec jeu de piste, intervention d'une compagnie de théâtre, peinture au sol... Quoi de mieux pour terminer l'année ?

Retour en images sur nos activités phares durant ces mercredis.



Merci aux familles et aux enfants de nous avoir fait confiance pour cette année !

Rendez-vous à la rentrée de septembre 2021 pour de nouveaux mercredis riches en activités !

Un été d'aventuriers pour tous

L'accueil de loisirs des Marmousets ouvrira ses portes du 07 juillet au 06 août 2021 pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les ados de 12 à 15 ans seront accueillis du 07 au 30 juillet 2021.

Grande nouveauté cet été : un mini-camp réservé exclusivement aux adolescents !

Sauf contraintes sanitaires ou climatiques, 4 sorties sont prévues au cours de l'été

- Le jeudi 8 juillet : parc Astérix
- Le jeudi 15 juillet : accrobranche et multi-activités à Grimpobranche (Witry-les-Reims)

- Le mardi 20 juillet : parc « France Miniature » - animation Fort Boyard (Elancourt)
- Le mardi 27 juillet : ferme pédagogique au Parc du Moulin L'Abbesse (Cormontreuil) pour les 3-6 ans et parcours d'obstacles à Block Race (Cormontreuil) pour les 7-11 ans

La rentrée scolaire 2021 / 2022

L'accueil du mercredi reprendra dès le 8 septembre 2021 avec des enfants qui feront « le tour du monde en 80 jours ! ».

Les Marmousets recrutent pour la rentrée

L'association recherche un animateur pour la rentrée de septembre 2021 afin d'assurer l'accueil des mercredis et des vacances scolaires sur l'année 2021 – 2022. Eric Bachelet, le directeur, se tient à la disposition des candidats pour répondre à leurs questions.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Rejoignez-nous sur notre page
f Les Marmousets - Accueil de Loisirs Beine-Nauroy
 N'hésitez pas à nous écrire :
 ✉ marmousets51490@hotmail.com

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Afin d'accompagner le développement de la pratique cyclable sur son territoire et de lever les freins à l'équipement de ses habitants, la Communauté urbaine du Grand Reims a souhaité déployer une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Ce dispositif d'incitation financière est mis en place pour l'année 2021 pour les acquisitions réalisées entre le 5 avril 2021 et le 31 décembre 2021 dans la limite du budget alloué à l'opération.

Le montant de la subvention pourra aller jusqu'à 25% du prix total du vélo à assistance électrique, dans la limite de : 300 euros pour un vélo à assistance électrique classique par foyer.

Le dispositif est cumulable avec l'aide de l'État dit « bonus vélo à assistance électrique »

Tous les renseignements sur <https://www.grandreims.fr/>



Et si vous passiez
au **Vélo**
à assistance électrique ?

**JUSQU'À 300 € D'AIDE
POUR L'ACHAT DE VOTRE VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE,
NEUF OU RECONDITIONNÉ***

* Offre soumise à conditions.



GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

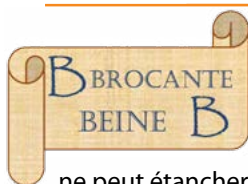
Assoc' CAB | Beine Brocante



Du nouveau au CAB

Vendredi 11 juin a eu lieu l'assemblée générale du Centre d'Animation de Beine-Nauroy, un nouveau bureau a été élu :

Président : **Eric Migeon** • Trésorière : **Patricia Guillaume** • Secrétaire : **Delphine Mattlin**



Exposition des artistes de Beine-Nauroy

Il y a la passion d'apprendre, rien ne peut éteindre leur soif d'en connaître davantage : ce sont les autodidactes de Beine-Nauroy.

Ils seront présents les 25 et 26 septembre 2021 à la salle polyvalente pour vous faire découvrir leurs créations : bois, métal, carton, peinture, photos...

Si les conditions sanitaires nous le permettent.





Astronomic Run 2021

L'Astronomic Run commence à s'installer durablement dans le paysage des courses à pied sur route de la Marne.

La 4^{ème} édition aura lieu le 11 septembre 2021.

Le principe restera le même avec 3 courses pour les enfants de 7 à 15 ans à partir de 18h.

Le départ de la course phare du 10km sera, quant à lui, donné à 19h.

Le tracé du 10 km connaîtra quelques modifications relatives aux travaux prévus dans le village à cette période, ce qui devrait le rendre encore plus rapide.

Si toutes les manifestations sportives ont été annulées début 2021, l'équipe d'organisation de l'Astronomic Run s'accroche à l'idée que la situation sanitaire va s'améliorer et permettre la reprise des activités sportives en plein air.

VTT

Franc succès pour le VTT à Beine-Nauroy !

Sous la houlette de son responsable Mathieu Voisin, la section VTT du BCS comptabilise 21 adhérents, ce qui en fait une des activités les plus représentées de l'association.

La levée progressive des mesures de restrictions devrait permettre la reprise normale de l'activité prochainement. C'est l'occasion de vous présenter en images une partie du groupe mais également les tenues confectionnées aux couleurs de Beine Culture et Sports et de remercier nos partenaires (Bike Connection, Moulin Lorin, Marc Antoine Cantarutti)

Jeunes de Beine-Nauroy à partir de 16 ans, n'hésitez pas à vous faire connaître ou à nous rejoindre lors d'une séance dominicale. C'est avec plaisir que nous vous accompagnerons !



Contact :

✉ voisin.soudant@hotmail.fr - ✉ bcs.assoc@gmail.com

Club Photo

Le club photo a su s'adapter aux conditions actuelles, en alternant tous les jeudis visioconférence le soir et sortie la journée, avec une excellente participation.

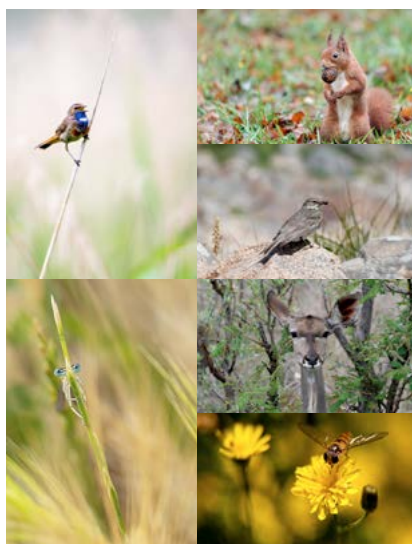
Concours Régional

Plus de 280 photos ont été présentées au Concours Régional dont les jugements se termineront en juin.

Les premiers résultats sont arrivés et le club a remporté un vif succès en catégorie «nature papier» avec la première place parmi 18 clubs photos.

Concours Internationaux

Quelques membres se frottent également aux concours internationaux avec d'excellents résultats qui ne tarderont pas à leur apporter le prestigieux titre « Artist International d'Art Photographique »



Les métiers de votre village

Comme indiqué dans le précédent bulletin, nous souhaitons mettre à l'honneur les artisans amateurs et les professionnels de notre village, en les photographiant dans leurs activités ou leurs passions. Les photos feront l'objet d'une exposition communale.

Pour exemple, ces photographies prises sous la neige, de l'entreprise de travaux agricoles de Jérôme Rasselet accompagné de Lucie Baudart et Charles Faraüs.

Commerçants, agriculteurs, industriels, pompiers, facteurs, artistes, etc.

Nous sommes à votre écoute pour vous photographier.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rencontrer.



Contact :

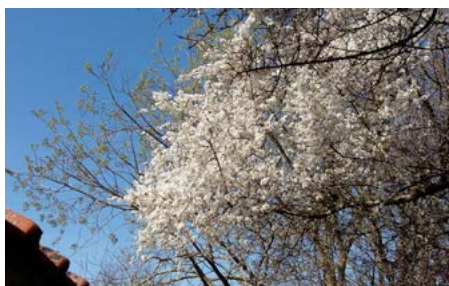
Francis Baltazart - ☎ 07.83.22.13.03

Possibilité d'organiser avec vous un rendez-vous avec un groupe de 2 ou 3 photographes du club

Février, Mars, Avril à Nauroy



Il a si peu neigé... Nous accueillons le club photos de Beine-Nauroy, il est si bon de se retrouver ...



Le printemps s'annonce très généreux, nous nettoyons le site en élaguant les arbres, en brûlant les branchages.



Après avoir choisi un trou d'obus accessible et discret, nous aménageons un abreuvoir pour les animaux de passage à Nauroy : insectes, oiseaux, chevreuils, sangliers, ...



Après observation sur le terrain, les élèves choisissent l'implantation de l'Aire Terrestre Educative et travaillent autour de la biodiversité à Nauroy où tout a repoussé spontanément depuis 100 ans. Il s'agit maintenant de protéger ce trésor vivant...



A bientôt de vous retrouver à Nauroy... les promenades sont faciles...

Site internet : lesamisdenauroy.fr

Facebook : www.facebook.com/nauroy

Les confidences de Jacques REGNIER, 81 ans, « confiné ou presque » à Beine-Nauroy



• Qui êtes-vous ?

Jacques Regnier, 81 printemps, marié et père de 3 enfants. Avec ma femme, nous habitons Beine-Nauroy depuis 1967. Je n'ai pas été un féru des études, j'ai donc commencé à travailler à mes 18 ans. Avec un associé, j'ai repris la société Le Rapide, fabricant de pièces automobiles. L'unité de production se situait à Beine-Nauroy. Les affaires se révèlent florissantes mais je quitte la société au bout de 18 ans de travail.

Mon point fort a été de me former tout au long de ma carrière, je m'imposais un séminaire par an pour m'enrichir du savoir des autres.

Quand j'ai eu mes enfants, mon objectif était d'ailleurs de les accompagner pour qu'ils trouvent leur voie, pour avoir les meilleures armes face au monde professionnel.

J'ai plusieurs cordes à mon arc, j'ai été entre autres président des fabricants d'accessoires pour l'automobile.

J'ai participé à la vie de la commune de Beine-Nauroy en étant conseiller municipal sous le mandat de Jean Portevin de 1975 à 1986. J'ai œuvré pour la construction de l'actuelle salle polyvalente, j'ai initié la construction des 12 logements rue Georges Lundy et j'ai même créé le premier bulletin municipal de la commune.

J'ai derrière moi 63 ans de carrière professionnelle, principalement dans le monde de la fabrication automobile, le matériel de sécurité du bâtiment, matériel viticoles et serrurerie industrielle à la demande / pièce unitaire. Ce qui m'a valu de sacrées demandes de clients !

J'ai vécu deux redressements judiciaires dont celui de la société Le Rapide et j'ai créé deux sociétés dont une dont je suis toujours propriétaire des murs à Saint Brice Courcelles.

Une page va se tourner à la fin de cette année avec la cession de mon activité.

Après une carrière bien remplie, je continue pour mon plus grand plaisir de visiter les entreprises aux alentours pour garder le lien, faire profiter de mon expérience.

L'essentiel pour moi était et sera toujours le partage, le relationnel.

• Restez-vous philosophe face à cette pandémie ?

Oui, nous sommes obligés, il faut résister pour s'en sortir. Il faut être solidaire et faire preuve de compréhension face à cette situation.

• Qu'est ce qu'il vous a manqué le plus pendant le confinement ?

Pas grand chose finalement, j'avais toujours mon rituel d'aller dans mes bureaux sur Reims en journée. Impossible d'être inactif, toujours des choses à faire.

Je suis d'ailleurs vacciné pour pouvoir profiter des autres, vivre simplement.

Nous n'avons pas tous le même ressenti face à cette crise sanitaire, mais la retraite ne m'a pas fait arrêter mes activités, alors je ne me laisse pas abattre par cette maladie.

• Une petite anecdote sur ce confinement ?

C'est au tout début du confinement. Je suis parti en Afrique, plus précisément au Sénégal pour passer du temps avec des amis et profiter des espaces naturels et sauvages. Mon escapade devait durer deux semaines... et puis nous avons appris que l'avion de retour serait difficile à prendre en raison de la fermeture des frontières. Je pensais rester quelques jours de plus mais finalement je n'ai pu retrouver le sol français qu'au bout de deux mois. J'allais au consulat français tous les jours... Une sacrée expérience au soleil loin de ma famille ! Mais une belle expérience avec un ami, qui plus est cuisinier, ce qui n'a pas gâché mon plaisir.

■ Débordé ou détendu ?

Je suis plutôt stressé de nature mais c'est mon carburant

■ Optimiste ou dubitatif ?

Optimiste, il faut toujours aller de l'avant

■ Sportif ou pantouflard ?

Sportif est un grand mot, mais je suis un actif dans l'âme

■ Connecté ou déconnecté ?

Déconnecté rien de tel pour un bon relationnel

■ Créatif ou rêveur ?

Créatif et sûrement rêveur à des moments

■ Gourmand ou diététique ?

Gourmand de la vie !

Monsieur Regnier, un grand merci pour cet entretien.



Skypunch

Phénomène observé dans le ciel de Beine-Nauroy le 20 novembre 2020 par notre photographe Jean-Luc Dubois.

Il s'agit d'une formation nuageuse rare et impressionnante : le skypunch (ou trou de virga).

Qu'est-ce qu'un skypunch ?

Un skypunch, ou trou de virga, est un phénomène nuageux très rarement observé. Il consiste en un trou au sein d'une couche nuageuse, généralement de cirrocumulus ou d'alto-cumulus, entre 1 500 et 10 000 mètres d'altitude.

Ce phénomène peut se produire sous toutes les latitudes, à toute période de l'année et peut s'étendre sur plusieurs dizaines de kilomètres de diamètre.

Comment se forment les skypunchs ?

Comme beaucoup de phénomènes rarement observés, la science n'est encore certaine de rien concernant les skypunchs. Cependant, les observations ont montré que deux processus de formation sont possibles, un de façon naturelle, l'autre de manière "artificielle".

Le phénomène d'origine naturelle relève d'un apport localisé de particules qui serviront de noyaux à la formation de cristaux de glace.

L'origine artificielle est due à la baisse de pression subite et brève (et donc la baisse de la température dans les mêmes conditions) provoquée par les volets des ailes d'un avion.

Même sans noyau, la gouttelette en surfusion se solidifie, car la température est extrêmement réduite de façon très brève, ce qui crée un choc assez violent pour une solidification spontanée.

Dans les deux cas, à la base de la formation d'un tel phénomène, on retrouve une couche nuageuse composée de gouttelettes d'eau en surfusion (dont la température est inférieure à 0°C sous état liquide). Lorsque plusieurs de ces gouttelettes d'eau passent à l'état solide, grâce à des particules ou une solidification spontanée, il est possible que d'autres s'agglutinent autour de ces premières. Ainsi se forment des cristaux trop lourds pour rester en suspension. On assiste donc à la naissance d'un trou au sein du nuage. Ce principe peut se répéter et entraîner l'expansion de ce trou.

Pourquoi le nom français de "trou de virga" ?

Comme dit ci-dessus, l'origine d'un skypunch est la chute des cristaux de glace vers le sol. C'est donc une forme de précipitation au même titre que la pluie ou la neige. Cependant, et c'est généralement flagrant sur les photos, ces mêmes cristaux n'atteignent pas le sol.

Une précipitation qui n'atteint pas le sol est appelée "virga". C'est la simple raison du nom de ce phénomène qui n'est aucunement tiré d'une traduction anglaise.

Agenda

06
Juil

Don de sang
Salle polyvalente
Organisé par Etablissement Français du Sang

JuilAou

Accueil de loisirs
Ecole
Organisé par Les Marmousets

13>16
Juil

Festivités du 14 juillet
Village
Organisées par la Mairie

03
Sep

**Forum des associations
& accueil des nouveaux habitants**
Salle polyvalente
Organisé par la Mairie

11
Sep

Astronomic Run
Village
Organisé par le BCS

14>22
SepOct

Exposition de l'illustratrice Csil
Bibliothèque
Organisée par la Bibliothèque

15
Sep

Atelier animé par Csil
Bibliothèque - 10h00 - 17h30
Organisé par la Bibliothèque

19
Sep

Tournoi de pétanque
Route de Pontfaverger
Organisé par le CAB

25>26
Sep

**Exposition des artistes de
Beine-Nauroy**
Salle polyvalente
Organisée par Beine Brocante

03
Oct

Babybroc
Salle polyvalente
Organisée par BNE

10
Nov

Don de sang
Salle polyvalente
Organisé par Etablissement Français du Sang



Test PCR

Fin des permanences PCR
au cabinet médical de Beine-Nauroy.

En cas d'urgence médicale,
les tests PCR pourront être effectués
mais uniquement sur rendez-vous
et avec ordonnance.

Les infirmières de Beine-Nauroy
☎ 03 26 04 01 28

Fermetures estivales

Secrétariat de mairie
du 26 au 31 juillet

Bibliothèque
du 3 au 27 août



Les événements annoncés le sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

14 FESTIVITÉS

JUILLET 2021

Beine-Nauroy

Mardi 13 juillet

A partir de 18h00 – Dans la cour Diakow

★ MOMENTS DE CONVIVIALITÉ / ORCHESTRE ★

Apéritif offert – Pique-nique tiré du panier – Barbecues
mis à disposition – Buvette et Food truck sur place

A partir de 22h00 – Départ cour Diakow jusqu'au terrain de foot

★ RETRAITE AUX FLAMBEAUX / FEU D'ARTIFICE ★

En fanfare avec La Champenoise

A partir de 23h00 – Dans la cour Diakow

★ BAL DES POMPIERS AVEC ORCHESTRE ★

Buvette sur place

Mercredi 14 juillet

A partir de 11h00 – Monument aux morts et vin d'honneur

★ CEREMONIE OFFICIELLE ★

Vendredi 16 juillet

A partir de 19h30 – Dans la cour de l'école de Beine-Nauroy

★ CINEMA PLEIN AIR ★

Pique-nique tiré du panier – Barbecues mis à disposition – Buvette sur place
Film : Astérix Mission Cléopâtre (projection à partir de 22h)